

Françoise Delsol et Joël Gence, militants FO chez Lidl, défendent les intérêts matériels et moraux des salariés du groupe en Gironde. Leur priorité : les conditions de travail et la charge de travail. **P. 15**



ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL : OFFENSIVE CONTRE LES DIPLÔMES ET LES CONVENTIONS COLLECTIVES **P. 4**

LES ORGANISATIONS SYNDICALES ET LE PATRONAT VEULENT RÉAFFIRMER LEURS RÔLES FACE À L'EXÉCUTIF **P. 5**

FO HEBDO
N° 3288-3289

Du 11 juillet au 11 septembre 2018

Plus d'infos sur www.force-ouvriere.fr

Pas de trêve pour les annonces... Une rentrée sociale sous tension

ÉVÉNEMENT P. 2-3

PAUVRETÉ

Près de neuf millions de personnes vivent avec moins de 1015 euros par mois.

NÉCESSITÉ

Des statistiques ministérielles confirment le rôle essentiel des prestations sociales dans la réduction des inégalités.

INCOHÉRENCE

« Accompagner » les personnes en difficulté ? Encore faudrait-il ne pas casser l'action sociale !



NE CÉDONS RIEN!
TOUS DE L'ORDÉE DÈS LA RENTRÉE!



Déforme constitutionnelle

Éditorial par Pascal Pavageau

Encore une fois, la méthode employée dans le cadre de la réforme constitutionnelle, où les organisations syndicales n'ont nullement été consultées, démontre une conception bien

particulière du dialogue social : « Je marche seul », qu'importe finalement ce que peuvent en penser les intéressés. Ce texte, pour autant, transforme en profondeur le Conseil économique, social

et environnemental (Cese) en « Forum de la République ». Alors que la réforme de 2010 avait déjà amoindri le poids des organisations syndicales dans la représentation du Conseil, les évolutions annoncées ont pour objectif, sous couvert de mieux coller à l'image de ladite « société civile », de noyer purement et simplement les garants des intérêts des travailleurs face à une multiplication

d'acteurs, notamment associatifs. Cette réforme du Cese appelle une grande vigilance. Notre conception du syndicalisme exige que notre rôle ne soit pas relayé à celui de « co-législateur », qu'amènerait notamment une saisine obligatoire par le gouvernement, entrant directement en concurrence avec le droit à concertation des organisations syndicales, **Suite page 3**



**TOUT CE QUI EST FAIT EN CE MOMENT
DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES DANS
L'ACTION SOCIALE EST LE CONTRAIRE
DE CE QUE LE GOUVERNEMENT ANNONCE.**

© JÉRÔME CHATIN / EXPANSION / RÉA

Les travailleurs sociaux doivent s'occuper de personnes de plus en plus en difficulté, et ce, alors que le gouvernement refuse de leur donner des moyens supplémentaires.

Pas d'argent pour les pauvres

Après plusieurs reports, le gouvernement présentera son plan pauvreté en septembre. Avec plus d'accompagnement et... moins d'argent, Emmanuel Macron prône une politique sociale qui transforme les pauvres et les chômeurs en responsables de leurs difficultés. Les interlocuteurs sociaux doivent rencontrer le président le 17 juillet. Le sujet de la pauvreté devrait figurer à l'ordre du jour.

Les chiffres sont décidément têtus. Le patrimoine des cinq cents premières fortunes françaises approche les 650 milliards d'euros : 13 % de progression en un an, 800 % depuis 1996. Depuis 2008, leur fortune a doublé et les dix premières fortunes ont vu leur richesse quadrupler.

Aux antipodes de ces chiffres étourdissants, ceux de l'Insee sur la pauvreté : en 2015, le taux de pauvreté restait supérieur à son niveau de 2008. Aujourd'hui, 8,9 millions de personnes vivent

avec moins de 1 015 euros par mois. Entre 2008 et 2014, le nombre de ménages pauvres a augmenté de 254 000. La moitié des Français dispose d'un niveau de vie inférieur à 20 300 euros annuels, soit 1 692 euros par mois.

D'abord annoncé pour avril ou mai, puis pour la mi-juillet, le plan pauvreté du gouvernement ne sera finalement présenté qu'en septembre. Toutefois sa philosophie a été égrenée dans deux discours du président de la République, celui du 9 juillet devant le Congrès et surtout celui du 13 juin

au congrès de la Mutualité française. Une position dure, qui annonce qu'« *aussi vrai que la réponse à la pauvreté ne saurait être monétaire, les solutions que nous devons apporter au problème ne sauraient être budgétaires* ».

Des droits qui disparaissent

Des paroles qui ont effaré Pascal Corbex, le secrétaire général de la fédération FO Action sociale. D'autant que le président a annoncé que s'agissant du RSA, il fallait mettre les moyens dans

+254000

C'est l'augmentation du nombre de ménages pauvres en France entre 2008 et 2014.

l'accompagnement par les travailleurs sociaux et non plus dans une augmentation des allocations.

« *Tout ce qui est fait en ce moment dans les politiques publiques dans notre secteur est le contraire de ce qu'il annonce* », tempête Pascal Corbex qui énumère les incohérences du discours présidentiel. Alors qu'aujourd'hui les budgets sont en tension, que le secteur emploie des travailleurs pauvres, qu'il manque de moyens, que la charge de travail est augmentée, le gouvernement voudrait que les travailleurs sociaux s'occupent de personnes qui sont de plus en plus en difficulté. Et ce, sans moyens supplémentaires.

« *On donne moins d'argent aux chômeurs tout en leur expliquant que s'ils sont au chômage c'est de leur faute*, dénonce Pascal Corbex. *Nous ne pouvons pas accepter ce processus général où les droits qui étaient ouverts sont en train d'être fermés.* » ■

NADIA DJABALI



© LUDOVIC / REA

Le RSA fait partie des aides sociales qui contribuent à la lutte contre la pauvreté.

Des aides « de dingue » qui réduisent la pauvreté

Une étude de la Drees publiée le 21 juin dernier vient s'inscrire en faux contre les déclarations d'Emmanuel Macron sur « *le pognon de dingue* » mis « *dans les minima sociaux* » — propos tenus dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, à la veille de son discours de politique sociale le 13 juin.

C'est donc un rapport d'un organisme officiel des ministères sociaux de l'actuel gouvernement qui le dit : la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale représente entre 1,8 % et 2,6 % de PIB en 2016, soit 40,5 à 57 milliards d'euros, selon le périmètre pris en compte. Un chiffre à mettre en rapport avec les 32,1 % de PIB que représentent l'ensemble des prestations sociales en France (714,5 milliards d'euros en 2016).

Le périmètre « *restreint* » comprend les minima sociaux (RSA, allocation adulte handicapé,

minimum vieillesse...) et d'autres prestations comme la prime d'activité et les allègements fiscaux en faveur des ménages pauvres.

Le périmètre plus large inclut les allocations logement et les prestations familiales versées aux ménages les plus modestes. « *Les prestations familiales et les allocations logement représentent respectivement 11 % et 14 % du revenu disponible des ménages pauvres (contre 13 % pour les minima sociaux) et participent activement à l'amélioration de leur niveau de vie* », note la Drees.

La France fait mieux que ses voisins européens

Si les dépenses pour lutter contre la pauvreté ont augmenté de 3 % par an entre 2006 et 2016

— soit +0,3 point de PIB —, elles ont permis de « *réduire de l'ordre d'une dizaine de points la pauvreté et l'exclusion sociale en France* », précise Romain Roussel, sous-directeur adjoint à la Drees. Sans la redistribution sociale et fiscale, la pauvreté monétaire, c'est-à-dire la part de personnes vivant en dessous de 60 % du niveau de vie médian, soit avec moins de 1 000 euros par mois, se situerait à environ 24 % au lieu de 13,6 %.

Le taux de pauvreté et d'exclusion sociale en France reste l'un des plus bas de l'Union euro-



UNE RÉDUCTION D'UNE DIZAINE DE POINTS DE LA PAUVRETÉ.

péenne. La Suède affiche une proportion de personnes pauvres de 16,2 %, l'Allemagne de 16,5 %, le Royaume-Uni de 15,9 %, l'Italie de 20,6 % et l'Espagne de 22,3 %. L'efficacité du système de protection sociale et des aides sociales en France n'est plus à prouver. N'en déplaise aux premiers de cordée. ■

FRANÇOISE LAMBERT

ZOOM

La Sécurité sociale en danger

Le tollé a été d'une telle ampleur que le rapporteur général de la commission des affaires sociales à l'Assemblée nationale a dû faire marche arrière. Le 28 juin, la commission des lois avait adopté une disposition transformant dans la Constitution le terme « *sécurité* » sociale en « *protection* » sociale. Le but affiché : intégrer la dépendance dans la loi de financement. Un argument injustifié pour FO : « *Nul besoin de modification constitutionnelle pour mettre en place un risque dépendance.* » Dans un communiqué intitulé « *Déconstitutionnaliser la Sécurité sociale, une faute historique* », FO a fermement condamné cette tentative de reprise en main par l'État. « *Il s'agit à nouveau de promouvoir une "déprotection" de tous au bénéfice de quelques-uns. Un pays en ruine a su créer la "Sécurité sociale", un concept unique au monde, socialement et solidairement exceptionnel, d'une rare modernité. Une France riche peut et doit faire croître cette Sécurité sociale.* »

N. D.

reconnu par l'article L1 du Code du travail. Aujourd'hui, comme hier par la voix et l'action de Léon Jouhaux, Force Ouvrière entend prendre toute sa place et appelle au maintien et au renforcement du dialogue social tripartite, fondé sur la liberté syndicale et le droit à la négociation collective entre interlocuteurs sociaux. Au-delà de la réforme du Cese, ce projet de loi est d'ailleurs révélateur de la volonté actuelle d'affaiblissement des contrepoids et contre-pouvoirs. Plusieurs de ses dispositions tendent à réduire les pouvoirs du Parlement, notamment par un raccourcissement des navettes et une limitation du droit d'amendement au profit d'une ingérence croissante du chef de l'État dans le processus législatif. Encore une fois, c'est le choix d'un texte fourre-tout qui est fait, dans l'espoir sans doute d'y faire passer inaperçues certaines de ses mesures. La suppression de la référence à la Sécurité sociale, que Force Ouvrière a pour l'instant pu empêcher, est sur ce point symptomatique. Cette réforme est en revanche l'occasion manquée d'inscrire dans ce texte fondamental de véritables avancées, comme la « *valeur constitutionnelle du principe de fraternité* », dernièrement consacrée par le Conseil constitutionnel. Indéniablement, l'élaboration d'une telle réforme mériterait le temps d'une réelle concertation. À confondre vitesse et précipitation, l'immaturité du projet laisse planer la crainte d'une « *déforme* » constitutionnelle. ■

PASCAL PAVAGEAU,
SECRETARE GÉNÉRAL
@PascalPavageau sur Twitter



Les jeunes en apprentissage ont souvent recours au soutien de leur famille pour faciliter leur accès à cette filière de formation.

L'accès discriminatoire à l'apprentissage est un moteur important de sa performance

ÉTUDE L'apprentissage est-il une voie aussi excellente que cela, comme le défend bec et ongles le gouvernement? Une étude du Céreq et de trois autres laboratoires met les points sur les « i ».

Le Centre d'études et de recherche sur les qualifications s'est penché sur le rôle des discriminations dans l'accès à l'apprentissage. Il conclut que « la prétendue "performance" de l'apprentissage en matière d'insertion professionnelle tient pour beaucoup à l'éviction des jeunes non qualifiés et issus des milieux les plus précarisés ». Les apprentis sont aujourd'hui issus de milieux « moins populaires » que les lycéens professionnels.

Également exclus de l'apprentissage, les filles et les jeunes issus de l'immigration maghrébine, turque ou subsaharienne. Du coup, ces jeunes sont surreprésentés dans les lycées professionnels. Permettant ainsi à l'apprentissage une insertion professionnelle qui est mécaniquement et sans grand effort supérieure à celle des jeunes issus des lycées professionnels.

Reprolétarianisation

Un des ressorts de ce mécanisme très sélectif et inégalitaire : le soutien familial. Un tiers des apprentis ont pu compter sur le réseau familial et trouver une place dès la première entreprise contactée. Ce soutien consiste en des conseils sur la posture à adopter lors de l'entretien, l'achat et le choix de vêtements, l'aide au déplacement ou à la possession d'un véhicule. « Ce soutien est d'autant plus important que la présentation de soi auprès d'un maître d'apprentissage s'avère déterminante, encore plus pour les filles qui recherchent une place en esthétique ou en coiffure. »

Dans sa conclusion, l'étude évoque pour les lycéens professionnels un processus de reprolétarianisation d'une fraction importante des classes populaires. ■

NADIA DJABALI

L'enseignement professionnel, cible du gouvernement

DIPLÔMES Si seules les grandes lignes du projet de « transformation » du lycée professionnel sont connues, l'adoption de la loi sur « la liberté de choisir son avenir professionnel » est prévue cet été.

Le leitmotiv des projets gouvernementaux est la « compétence », basée sur le « savoir-être », ce qui s'oppose à la « qualification », basée sur le « savoir-faire » et négociée, avec le salaire correspondant, entre interlocuteurs sociaux sur des critères objectifs et collectifs, dans le cadre des conventions collectives et des statuts.

Pour les employeurs, c'est à « l'entreprise qu'il appartient de repérer la compétence, de l'évaluer, de la valider et de la faire évoluer ». Pour les entreprises d'entrer dans le système scolaire dès la formation initiale.

« Le métier des entreprises n'est pas d'enseigner »

En vertu du projet de loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel », l'Éducation nationale ne détiendrait plus le monopole des diplômes (CAP, bac pro,

BTS...). Le répertoire national des certifications professionnelles serait placé sous l'autorité exclusive d'un nouvel établissement public, France Compétences, composé des représentants des branches professionnelles. Il œuvrerait selon les besoins sectoriels et territoriaux des « professionnels ».

De plus, il est prévu d'amender le code de l'Éducation afin d'autoriser la formation par apprentissage au sein des lycées professionnels.

Le syndicat FO de l'enseignement professionnel, (SNETAA-FO, FNEC FP) rappelle : « L'apprentissage n'est pas la solution à l'échec scolaire, au chômage, à la montée en puissance de la délinquance ou à la fragmentation de la société. Les moyens doivent être donnés à l'Éducation nationale plutôt qu'aux entreprises dont le métier n'est pas d'enseigner. C'est pourquoi le SNETAA-FO combattra toute tentative de passage en force de tout ou partie de cycle en apprentissage. » ■

EVELYNE SALAMERO

FOCUS

Parcoursup : « Les lycéens ne sont pas responsables du manque de places »

Le 6 juillet, jour d'affichage des résultats du bac, plus de 130 000 lycéens étaient toujours en attente d'une place dans l'enseignement supérieur à la rentrée prochaine. Dans les établissements où il est implanté, le syndicat FO de l'enseignement secondaire (SNFOLC) a appelé enseignants, élèves et parents à porter ensemble aux recteurs tous les dossiers des bacheliers qui n'ont pas trouvé de place dans la filière de leur choix et à demander audience. « La réalité, c'est qu'il n'y a pas assez de places dans les universités, les lycéens ne sont pas responsables », dénonce le SNFOLC qui revendique que chaque bachelier ait une place dans la filière de son choix.

Le décor de la rentrée sociale est déjà planté

ANNONCES Face à l'avalanche de réformes en cours ou annoncées, la rentrée risque d'être chaude. Dans ce contexte, fait exceptionnel, les leaders des huit organisations syndicales et patronales devaient se réunir le 11 juillet au Cese. Emmanuel Macron a lui annoncé qu'il recevra, le 17 juillet, les interlocuteurs sociaux pour discuter des mesures de « transformation sociale ».

« **R**ésister, revendiquer, reconquérir ». Les trois derniers mots de la résolution générale du congrès confédéral donnent le ton de la rentrée sociale qui s'annonce. Une mobilisation interprofessionnelle dans la plus grande unité possible, y compris par la grève, est évoquée pour « fin septembre début octobre » par Pascal Pavaudeau dans les médias.

Dans cette optique, FO a pris contact avec l'ensemble des organisations syndicales, selon le mandat qui lui a été confié par le congrès. Les douze organisations syndicales et de jeunesse sont invitées à se retrouver au siège de la confédération fin août début septembre.

Au cœur des revendications pour FO, contrer la logique d'individualisation et de casse des droits collectifs portée par le gouvernement, et notamment défendre les principes fondamentaux des régimes de retraite (*voir encadré ci-contre*).

« Depuis un an, on fait face à un rouleau compresseur », a expliqué le secrétaire général de FO sur France Info le 29 juin. Il y a une régression carabinée en matière de droits sociaux et de droits collectifs, et en face le gouvernement refuse de nous écouter et de négocier. »

La réforme de la formation professionnelle donne l'illustration de cette mise à l'écart des organisations syndicales. L'exécutif a fait fi de l'accord interprofes-



sionnel signé en février 2018 par sept des huit organisations représentatives. Dans le projet de loi Avenir professionnel, examiné par les sénateurs du 10 au 13 juillet, il a décidé unilatéralement d'une individualisation des droits et de la mise en place de leur monétisation. *Idem* en matière d'Assurance chômage : le gou-

vernement souhaite cadrer financièrement la renégociation de la convention Unédic, mettant à mal le paritarisme.

Négocier sans intrusion ni injonction du gouvernement

Autre forme d'action demandée par le congrès confédéral, la re-

lance de l'agenda social paritaire pour négocier librement au niveau interprofessionnel, « sans intrusion ni injonction du gouvernement ».

De ce point de vue, le rendez-vous exceptionnel du 11 juillet au Cese entre les secrétaires généraux des cinq confédérations syndicales et des trois organisations patronales interprofessionnelles a été qualifié d'« acte majeur » par le secrétaire général de FO. Les interlocuteurs sociaux devaient notamment tenter de déterminer des thèmes prioritaires de concertation ou de négociation, à mettre en œuvre dès septembre. L'objectif était aussi de s'affirmer face à l'exécutif.

Le président de la République ne s'y est d'ailleurs pas trompé. Quelques heures après l'annonce de cette rencontre, son porte-parole faisait savoir qu'il recevrait les interlocuteurs sociaux une semaine plus tard. ■

CLARISSE JOSSELINE

ÉCLAIRAGE

Les retraites, un dossier majeur

La réforme des retraites, annoncée pour 2019, sera l'un des dossiers les plus brûlants des mois à venir. Elle n'a été précédée d'aucune négociation interprofessionnelle. Une concertation, pilotée par le Haut-commissaire à la réforme des retraites, s'échelonne jusqu'à fin 2018. Comme réaffirmé lors de son 24^e Congrès, FO revendique le maintien de tous les régimes existants avec leurs dispositifs actuels de solidarité et de droits dérivés, tels que les pensions de réversion. Elle refuse un régime unique par points ou en comptes notionnels, porte ouverte à la capitalisation et à l'individualisation, et à un système aboutissant à un taux de remplacement plus faible. À plusieurs reprises, FO a demandé au gouvernement la traduction concrète d'un mécanisme par points, sans succès. La confédération s'alarme des conséquences qu'un tel système induirait, notamment pour les quarante-deux régimes existants, les femmes ou les travailleurs aux parcours hachés ou atypiques.

On ne sait pas à quoi ressemblera
la famille dans le futur.

Une chose est sûre, on saura toujours
innover pour mieux la protéger.



50 ans d'innovation au service des familles

L'OCIRP, Organisme commun des institutions de rente et de prévoyance, est un assureur à vocation sociale paritaire à but non lucratif. Il protège le salarié et sa famille face aux risques de la vie dans le cadre de contrats collectifs d'entreprise ou de branche professionnelle. Ses garanties s'expriment sous la forme de rentes et d'un accompagnement social spécifique en cas de décès ou de perte d'autonomie. L'OCIRP, c'est près de 6 millions de garanties dans 1,4 million d'entreprises adhérentes.

OCIRP.FR

VEUVAGE - ÉDUCATION - HANDICAP - DÉPENDANCE

OCIRP
protéger. agir. soutenir

FO s'oppose à la mise à mort inacceptable du Crédit Foncier

EMPLOI Le groupe BPCE a annoncé fin juin la disparition, programmée pour 2019, de sa filiale spécialisée dans le crédit immobilier, pourtant bénéficiaire. Les 2400 salariés, dont l'emploi est menacé, étaient appelés à faire grève le 11 juillet par une intersyndicale dont fait partie FO.

Au motif d'une rentabilité jugée insuffisante, la nouvelle direction du groupe BPCE (Banque populaire et Caisse d'épargne) a décidé de démanteler le Crédit Foncier. Ses activités seront absorbées par les différents établissements de la maison mère. L'organisme financier spécialisé dans le crédit immobilier, fondé en 1852, avait pourtant enregistré 33 milliards d'euros de bénéfices en 2017, rappelle FO Finances.

Une intersyndicale, pour qui d'autres solutions sont possibles, a appelé les salariés à une grève nationale le 11 juillet et à se rassembler devant le siège où devait se tenir le premier comité d'entreprise dédié à ce dossier.

De nombreuses restructurations

Le groupe s'est engagé à proposer un poste aux 2400 salariés



Au Crédit Foncier 2400 salariés sont impactés par la décision du groupe BPCE de démanteler l'organisme financier, spécialisé dans le crédit immobilier.

concernés, mais FO Finances s'interroge sur la faisabilité comme sur les conditions qui seront mises en place pour des reclassements internes et des départs volontaires.

Les salariés sont sous le choc. Par le passé, ils ont déjà subi « de nombreuses restructurations et un resserrement de leur réseau,

sans qu'à un moment un réel plan stratégique à long terme ne leur soit présenté, rappelle FO Finances. *Cette vision peu prospective a été dénoncée à de multiples reprises par le syndicat FO* ». La fédération s'inquiète aussi du « coup dur » pour le secteur immobilier et ses clients. ■

CLARISSE JOSSELIN

Grève contre l'augmentation du temps de travail chez Sanofi

Les salariés de l'usine Sanofi de Compiègne étaient en grève les 28 et 29 juin à l'appel de FO et de la CFDT. Ils s'opposaient à un projet d'accord sur le temps de travail leur imposant 45 minutes en plus chaque jour, soit un mois de plus par an. Sa validation par la seule CGC ne suffisant pas, la signature de l'accord a été repoussée au 9 juillet. « *Sans signature, c'est l'accord de branche, encore plus défavorable, qui risque de s'appliquer* », s'inquiète Philippe Guérin-Petremont, coordinateur FO. Le syndicat a demandé une baisse de douze à six du quota de samedis travaillés et une hausse des primes. En 2017, Sanofi a engrangé 8,4 milliards d'euros de bénéfices. ■

C. J.

Évaluation des ordonnances : les syndicats le savaient déjà

Près de la moitié des dirigeants des PME considèrent que les ordonnances permettent de simplifier les procédures de licenciement. C'est l'un des résultats d'un sondage publié par le comité d'évaluation des ordonnances (France Stratégie). Parmi les dispositions les mieux identifiées par les dirigeants : le plafonnement des indemnités prud'homales en cas de licenciement abusif, les ruptures conventionnelles collectives et la simplification des procédures de licenciement. Autre point bien identifié : la possibilité de conclure un accord sans passer par un délégué syndical. Et enfin la création du CSE, issu de la fusion des IRP. ■

N. D.

En bref

SANTÉ

Des médecins alertent le gouvernement des risques liés au manque de moyens

Dans une récente lettre ouverte au Premier ministre, 175 médecins hospitaliers ou libéraux — dont des médecins du SNMH-FO — disent ne plus pouvoir remplir leur « mission de service public » en raison du manque de moyens et alertent sur « une mise en danger de la vie d'autrui ». Les signataires représentent plus de 1350 praticiens qui avaient déjà signé une requête à l'attention de la ministre de la Santé Agnès Buzin.

LOGEMENT

Encore des économies sur les allocations

Le gouvernement envisage une nouvelle réforme du calcul des APL, qui se ferait sur les revenus de l'année en cours et non plus sur ceux d'il y a deux ans. Le dispositif pourrait être mis en place en 2019. Montant de l'économie : 1,3 milliard d'euros. Après un coup de rabet de 5 euros sur les APL en juillet 2017, le gouvernement annonce leur non-revalorisation à l'automne 2018.

FONCTIONNAIRES

FO refuse d'accompagner la casse du Statut général

« À chaque fois que nous estimerons que le ministère cherche notre caution pour faire passer ses contre-réformes, nous ne participerons pas aux réunions », indiquaient le 4 juillet les fonctionnaires FO (UIAFP-FO) boycottant une séance de concertation sur le recours — accru — aux contractuels dans la fonction publique. FO exige « de vraies négociations sur le rôle et l'avenir de la fonction publique ».

Militants - Adhérents

— entre —

VOUS

— et —

NOUS

un lien

indissociable



partenariat@macif.fr



Essentiel pour moi

MACIF : MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied de Fond 79000 Niort. Inscrite au registre des démarcheurs bancaires et financiers sous le n°2103371860HQ. Intermédiaire en opérations de banque pour le compte exclusif de Socram Banque.

CE QUI CHANGE

Les tarifs réglementés de vente de gaz d'Engie ont augmenté de 7,45% TTC en moyenne au 1^{er} juillet 2018.

La limitation de vitesse sur les routes à double sens sans séparateur central (glissières métalliques, en béton ou terre-plein) est passée de 90 km/h à 80 km/h au 1^{er} juillet 2018. Tous les panneaux de limitation de vitesse à 90 km/h sur les routes concernées par cette mesure seront soit déposés ou bâchés, soit remplacés par un panneau 80.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

2,3 MILLIONS

C'est le nombre de Français qui auraient aimé changer d'emploi en 2017 selon l'étude « Emploi, chômage, revenus du travail », réalisée par l'Insee et la Dares et publiée le 3 juillet 2018. Elle constate que le « souhait de gagner plus d'argent » est « davantage invoqué par les professions moins rémunérées (ouvriers, employés) et les non-salariés (agriculteurs, artisans) ».

+ SUR LE SITE
**FORCE-
OUVRIERE.FR**

MONTANT MENSUEL DES ALLOCATIONS FAMILIALES :

- 2 enfants : 129,86 €
- 3 enfants : 296,24 €
- Par enfant en plus : 166,38 €

Tous les autres chiffres utiles sont consultables sur le site.

CONSOMMATION

L'« illectronisme », c'est grave docteur ?

Une nouvelle étude vient de mettre en lumière une véritable fracture numérique, qui, à l'heure des profits générés par la dématérialisation, met à l'écart des franges entières de la population.

« Les Français sont connectés, mais plus d'un tiers des 70 ans et plus ne disposent pas de connexion Internet », constate une récente étude* « sur la problématique de l'illectronisme, transposition du concept d'illettrisme dans le domaine de l'information électronique ». Selon cette étude, publiée le 25 juin 2018, « 89 % des personnes interrogées possèdent au moins l'un des équipements permettant de se rendre sur Internet », contre « 67 % des 70 ans et plus ». Menée en février dernier par l'Institut CSA (Consumer Science & Analytics), appartenant au groupe Havas, elle a été réalisée pour le Syndicat de la presse sociale (SPS), justement connu pour

s'être engagé contre l'illectronisme. Elle apparaît axée sur le « gap » générationnel, donnant l'impression que « l'illectronisme » est une maladie sénile à soigner car compromettant la rentabilité de l'e-commerce et la très profitable dématérialisation à tous crins. Ce qui semble laisser entendre que ceux qui n'utilisent pas Internet pour le moindre de leurs besoins sont en retard d'une génération.

La valeur et le nombre d'années

À la lecture de cette étude, les chiffres ont de quoi contrarier les fervents laudateurs de la dématérialisation et du e-commerce. À la question « Au cours des douze derniers mois, avez-vous déjà renoncé à faire quelque chose parce qu'il fallait utiliser Internet et que vous ne pouviez/vouliez pas? », 32% du panel dit « grand public » a répondu oui. Ce n'est pas une question de génération puisque les 70 ans et plus sont même légèrement moins représentés : 31%. Et quant aux raisons de ceux qui n'utilisent pas Internet :

pour 34% d'entre eux « cela revient trop cher », les 70 ans et plus n'étant que 28% à avancer ce motif. L'étude affirme que « trois quarts des Français utilisent Internet quotidiennement », contre « 43% des 70 ans et plus ». Mais il s'agit en fait d'une moyenne incluant une utilisation plusieurs fois par jour. Pour une utilisation une fois par jour, par semaine ou par mois, les chiffres sont quasiment les mêmes. **■ MICHEL POURCELOT**

* www.csa.eu/fr/survey/1-illectronisme-en-france

100%
C'est l'objectif
de dématérialisation
des démarches
administratives
d'ici à 2022 fixé
par l'exécutif.

ZOOM

L'abandonniste peut être récupérable. Selon cette étude, les « abandonnistes » sont des « Français qui, au cours des douze derniers mois, ont renoncé à faire quelque chose parce qu'il fallait utiliser Internet et qu'ils ne le pouvaient pas ». Heureusement, 54% sont « enclins à se perfectionner », et 55% « cherchent à se faire accompagner (essentiellement par leur famille) ».

Agenda

ATTENTION, LE CSE ARRIVE!

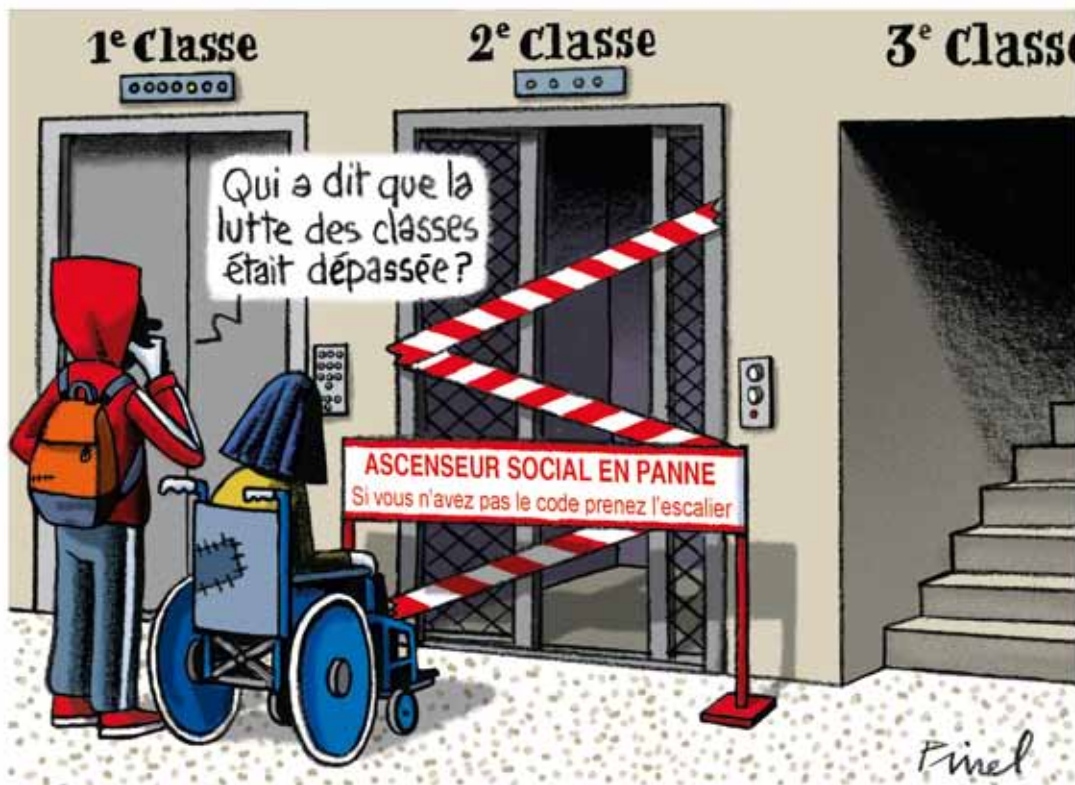
« Le patronat en avait rêvé, les ordonnances l'ont fait... » Ces mots sont extraits du guide que la confédération FO vient d'éditer sur la mise en place du Comité social et économique, qui fusionne les actuelles IRP. Celle-ci devra être effective dans toutes les entreprises au plus tard le 31 décembre 2019, en application des ordonnances du 23 septembre 2017. Avec ce guide à destination de ses fédérations et unions départementales (et disponible en ligne sur le site force-ouvriere.fr), la confédération FO, qui revendique l'abrogation des dites ordonnances, donne à ses militants les moyens de faire face à ce nouveau contexte d'élections professionnelles. La brochure, qui commence par un rappel des atteintes précédentes aux IRP (loi de 2013 et loi Rebsamen de 2015), détaille toutes les nouvelles règles juridiques, les pièges à éviter et délivre des conseils.

GUIDE

CSE

MISE EN PLACE
ET FONCTIONNEMENT
DU COMITÉ SOCIAL
ET ÉCONOMIQUE

FO



FOCUS

Et les classes moyennes ? Les familles de la classe moyenne sont exposées au cours de leur vie à un risque élevé de tomber au bas de l'échelle des revenus, parfois jusque dans la pauvreté. Un risque qui s'est accru ces vingt dernières années. Un ménage de classe moyenne sur sept (un sur cinq dans les catégories plus proches des bas revenus) glisse vers la tranche des 20% de revenus les plus modestes. Et d'une manière générale, les personnes dont la situation économique s'est détériorée au cours des cinq dernières années ont moins le sentiment que leur voix compte au niveau national.

Les pauvres condamnés à prendre l'escalier

ASCENSEUR SOCIAL Selon une étude de l'OCDE, en France il faut six générations, soit cent quatre-vingts ans, pour qu'un descendant de famille pauvre atteigne le revenu moyen du pays. La mobilité sociale, surtout chez les plus modestes, est en panne.

L'ascenseur social est en panne, cette fois-ci c'est l'OCDE qui le confirme. « Dans de nombreux pays, des familles et des communautés sont bloquées en bas de l'échelle sociale, surtout depuis le début des années 1980 », résume Gabriela Ramos, conseillère spéciale auprès du secrétaire général de l'OCDE. En clair, les enfants nés dans une famille modeste ont peu de chances d'améliorer leur statut professionnel par rapport à leurs parents et aux générations qui précèdent. « À l'autre extrémité, poursuit-elle, il existe aussi un "plafond adhérent", parce que l'inégalité implique aussi que ceux qui sont en haut de l'échelle y restent pour longtemps. »

En France, il faut six générations, soit cent quatre-vingts ans, pour que les revenus des enfants nés dans une famille qui fait partie

des 10 % les plus pauvres parviennent au niveau de revenu moyen français, a calculé l'OCDE. Placée en vingt et unième position, la France fait donc figure de mauvais élève, au même rang que l'Allemagne, le Chili et l'Argentine. En tête de liste le Danemark, avec deux générations nécessaires, puis viennent la Finlande, la Norvège et la Suède avec trois générations. Et en bons derniers l'Inde, la Chine (sept générations), le Brésil, l'Afrique du Sud (neuf générations) et la Colombie (onze générations).

Une cascade de conséquences

Ces inégalités ont des conséquences sur la santé, l'éducation et la vie professionnelle.

Ainsi, le fait de grandir dans une famille pauvre et d'avoir des parents en mauvaise santé est un facteur important d'une prédisposition à une mauvaise santé à l'âge adulte.

Quatre personnes sur dix dont les parents ont un faible niveau d'instruction ne poursuivent pas leurs études après le premier cycle du secondaire, et une sur dix seulement entreprend des études universitaires (contre les deux tiers des enfants dont les parents ont un niveau de formation élevé).

Sur le plan professionnel, un tiers environ des enfants dont les parents sont ouvriers sont également ouvriers. Les jeunes générations

ont aujourd'hui moins de chances que leurs parents d'accéder à des emplois plus qualifiés. Si deux tiers des personnes dont les parents ont des revenus modestes parviennent à accéder à des

revenus plus importants, cette hausse se limite souvent à la tranche immédiatement supérieure.

L'ascension sociale des enfants de parents peu instruits s'est améliorée pour les enfants nés entre 1955 et 1975, pour stagner ensuite, puis chuter légèrement pour les enfants nés après 1975, « signe que le bas de l'échelle est de plus en plus verrouillé », analyse l'étude. ■

Travailler durant ses études peut nuire à la réussite aux examens

STATISTIQUES Près de la moitié des étudiants qui travaillent ont un emploi totalement déconnecté de leur cursus, ce qui réduit leurs chances de passer au niveau supérieur, selon la Dares. Les enfants d'ouvriers seraient particulièrement pénalisés.

« **L**a seule fois où j'ai eu mon année du premier coup, sans passer par le rattrapage de septembre, c'est l'année où je n'ai pas travaillé », se souvient cette ancienne étudiante en relations internationales, surveillante dans un collège 30 heures par semaine.

Son expérience illustre un article publié le 25 juin dans la revue *Travail et Emploi* de la Dares, service statistique du ministère du Travail, et intitulé « L'activité rémunérée des étudiants et ses liens avec la réussite des études ».

On compte 2,4 millions d'étudiants âgés de 18 à 29 ans en France métropolitaine, cinq fois plus que dans les années 1960. « *La démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur a conduit à de nouveaux besoins de financement des études* », constate la Dares dans une note de juillet 2017. Près d'un quart (23 %) des étudiants sont actifs au sens du Bureau international du travail*. Ils travaillent avant tout pour l'argent, mais aussi pour gagner en autonomie ou acquérir une expérience professionnelle.

Pour un peu plus de la moitié d'entre eux, l'activité a un lien avec les études. Ils sont en apprentissage (29 %), en stage (9 %), salariés étudiants (11 % – internes en médecine...). En revanche, 44 % ont une activité totalement déconnectée des études. Pour les travailleurs réguliers (27 %), il s'agit souvent d'emplois peu qualifiés et à temps partiel – caissiers, manutentionnaires – avec une lourde charge de travail : en moyenne 23 heures par semaine pour 73 % d'entre eux.

Des formations construites pour des étudiants à temps plein

Or, « en France, les formations sont construites pour des étudiants à temps plein et ceux qui exercent une activité rémunérée parallèle à leurs études ont généralement droit à peu d'aménagement », rappelle l'article. Et de



Selon la Dares, les étudiants sont 44 % à avoir une activité salariée totalement déconnectée de leurs études, ce qui réduit leurs chances de passer au niveau supérieur.

conclure : « *Travailler durant la semaine réduit significativement la probabilité de passer au niveau supérieur* », le temps de travail entrant en concurrence avec les heures de

ZOOM

FO contre le recours abusif aux stagiaires

Près d'un étudiant sur dix est en stage, selon la Dares. Parmi eux, 38% relèvent des professions intermédiaires et 26% sont cadres d'entreprise ou de la fonction publique. Dans sa résolution sociale, le Congrès dénonce « certains employeurs abusivement aux stagiaires étudiants ou jeunes diplômés, hors cursus, « pour combler le manque de personnel et dans des tâches dévalorisantes ». Cette pratique « augmente la précarité et accentue la fragilité des jeunes, main-d'œuvre corvéable à merci pour l'employeur ». Le Congrès demande aussi la revalorisation de la gratification, dès les premiers jours de stage.

cours et de révision. Cela augmente aussi le risque d'échec et de décrochage. L'auteur situe le seuil d'impact sur la réussite des études à « une activité occasionnelle d'au moins 10 heures par semaine, ou une activité régulière d'au moins 18 heures par semaine ». En revanche, travailler le week-end n'a que peu d'effet.

Sociologiquement, la Dares rappelle aussi que les enfants de cadres sont surreprésentés dans l'enseignement supérieur, notamment dans les filières les plus élitistes, ainsi que dans les activités intégrées aux études, qui peuvent alors être facteur de réussite. À l'inverse, les enfants d'ouvriers, « sous-représentés dans tous les types d'études », ont aussi une plus grande probabilité d'exercer une activité éloignée des études. Or « leur réussite dans l'enseignement supérieur est souvent présentée comme fragile ». Ils seraient ainsi « particulièrement pénalisés ». ■

CLARISSE JOSSELIN

*Ayant travaillé au moins une heure au cours de la semaine de référence.



Construire à la puissance Up, c'est améliorer le quotidien des salariés en affirmant ses valeurs.

Créé il y a 50 ans par des militants syndicaux, le groupe Up vous accompagne pour favoriser les progrès sociaux dans l'entreprise, simplifier votre mission et proposer des produits et services adaptés aux besoins des salariés : pause déjeuner, action sociale, culture, cadeaux, loisirs. Choisir le groupe Up, c'est choisir un groupe indépendant, dont la maison mère est une coopérative détenue à 100 % par ses salariés & un acteur emblématique de l'Économie Sociale et Solidaire, qui ne cesse de diversifier ses solutions, répondant ainsi aux enjeux liés aux conditions de vie et de travail. Affirmez vos valeurs en choisissant un groupe engagé, solidaire, coopératif et proposant des solutions sociales et culturelles innovantes.

-  Chèque Culture
-  Cadhoc
-  Chèque Déjeuner
-  Chèque Domicile
-  Appli'CE
-  Chèque de Services

Retrouvez les solutions du groupe Up pour favoriser le dialogue social et améliorer le quotidien des salariés : solutions.up-france.fr

Le Groupe Up est partenaire de

FO



Ça fait du bien au quotidien

Vacances à la page

LIVRES À la campagne, à la mer, à la montagne ou même en ville, en cas de forte chaleur, voici quelques idées de lecture pour s'aérer l'esprit pendant les congés.

RÉDACTION **CORINNE KEFES**



Les émotions au travail, Aurélie Jeantet, CNRS éditions, 321 pages, 24 euros.

LOGIQUE ET SENTIMENT

SOCIOLOGIE Quand l'univers raisonné, distant et réglé du travail rencontre le monde sensible, individuel et subjectif des émotions, il y a parfois communion et parfois rupture. Le travail, c'est un cadre normé, des processus collectifs, un milieu qui transforme l'individu par ce qu'il mobilise en chacun, par le sens qu'on lui donne ou qui lui est donné, par l'image qu'il renvoie de soi-même ou qui est renvoyée par les autres. Les émotions, c'est le côté imprévisible de la nature humaine, une part d'intime mais qui fédère parfois selon la culture, les valeurs, la profession partagées. L'émotion au travail est un sujet d'étude récent qui cherche à comprendre comment ces deux systèmes s'interpénètrent, l'un codifiant, instrumentalisant, contraignant l'expression de l'autre ou, à l'inverse, entraînant des résistances voire des désordres au sein de l'autre. D'autant que les interactions constantes entre travail et émotion provoquent une mise en tension entre pulsion et contrôle qui peut conduire à une véritable souffrance. À la fois huile et grain de sable, l'émotion au travail est souvent jugée différemment selon les époques, les classes, les sexes. Le présent ouvrage invite à l'analyser dans le milieu professionnel pour une compréhension plus juste de celui-ci. ■

Derrière les fourneaux, des histoires

GASTRONOMIE Cet ouvrage est issu de l'émission de radio « L'Histoire à la carte », qui parle de l'évolution de la cuisine en fonction de celle de la société et à laquelle participe Thierry Marx, chef renommé.

Ce sont les portraits de trente-deux chefs, aujourd'hui disparus, que présentent ici les auteurs et qui dessinent une image de la gastronomie française à travers des destins nationaux ou internationaux, parfois méconnus du grand public mais pas de la profession.

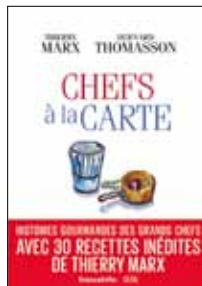
Le propos est de montrer, à travers les anecdotes de leurs histoires personnelles, ce qu'ils ont apporté à l'Histoire de la cuisine. Trois recettes représentatives de chacun de ces chefs, plus une recette revisitée par Thierry Marx, viennent compléter ces biographies, source d'inspiration pour les lecteurs.

Un livre à dévorer, à déguster plutôt : on y découvre l'invention (ou la réinvention) de recettes entrées depuis dans notre patrimoine culi-

naire et l'investissement de ces hommes et de ces femmes pour leur passion. Quelques traits semblent tous les rapprocher : des origines modestes, pas toujours dans le métier, un apprentissage précoce, sur le tas, à la dure souvent, mais dans plusieurs maisons de renom, une réputation grandissante qui leur fait côtoyer les grands de ce monde, un goût pour l'écriture et la transmission, et surtout, surtout, un point commun absolu : le talent. ■

Chefs à la carte

Thierry Marx et Bernard Thomasson, éditions du Seuil, 347 pages, 21,50 euros.



SOCRATE L'AVAIT BIEN DIT



Tout ce que nous ne savons pas encore, le guide de l'univers inconnu, Jorge Cham et Daniel Whiteson, éditions Flammarion, 392 pages, 21,90 euros.

SCIENCE C'est en prenant le contre-pied d'une citation bien connue que ce livre nous invite à voyager dans l'infiniment grand comme dans l'infiniment petit. Certes, il semblerait que nous ne connaissions que 5% de l'univers qui nous entoure (et encore avec quelques lacunes dans certains domaines), mais c'est bien là que réside la formidable aventure du savoir et de la science : il reste encore tant de choses à découvrir... Sur un mode résolument humoristique, aussi bien dans le texte qu'avec les nombreuses illustrations, l'ouvrage fait un état des lieux de notre non-connaissance. Matière ou énergie noire, particules élémentaires, masse, gravité, espace et temps, vitesse de la lumière, dimension(s), autant de sujets pour lesquels nous avons encore du pain sur la planche! Ainsi, grâce aux avancées fulgurantes de la recherche scientifique et technique, nous sommes entrés dans l'ère de l'ignorance de précision, où une nouvelle compréhension de l'univers entraîne une autre façon de poser les questions. Et si nous savons de mieux en mieux comment, le pourquoi nous échappe toujours : nous n'appréhendons le monde qu'à travers le filtre de notre expérience et à partir de notre seul point d'observation : la Terre. ■



Ça chauffe pour la planète, collectif, préface de Yann Arthus-Bertrand, éditions Gallimard, 118 pages, 10 euros.

« Il faut que tu respires, et ça c'est rien de le dire »

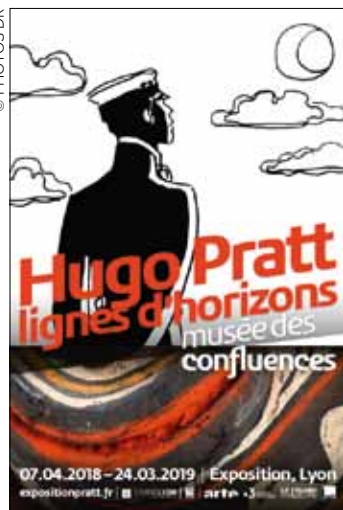
DESSINS DE PRESSE Yann Arthus-Bertrand est un amoureux de la Terre

et un défenseur de la planète depuis de nombreuses années. Pourtant, il fait le triste constat que peu de choses ont bougé malgré les nombreux et multiples cris d'alarme sur l'environnement lancés par les scientifiques et les associations depuis plus de cinquante ans. Alors il participe à une nouvelle action pour continuer d'ouvrir les consciences en collaborant avec Cartooning for peace, un réseau de 162 dessinateurs internationaux engagés pour la liberté d'expression et les droits de l'homme. Cela donne un ouvrage plein de contrastes au sein même de l'image, comme entre l'esthétique du dessin et la triste réalité qu'il représente. Cela nous fait rire, cela nous émeut, cela nous ébranle parfois, mais cela doit surtout nous faire réfléchir et agir. Si l'écologie pouvait passer au départ pour un simple mouvement d'indignation, elle doit être aujourd'hui un instinct de survie, une nécessité partagée par tous, un engagement à la fois collectif et individuel. Il y a urgence! ■

Voilà l'été et quelques idées de sorties estivales

LOISIRS Il y a encore des lieux qui résistent à l'empire de l'austérité. Voici certains d'entre eux, qui proposent quelques événements festifs pour s'échapper du quotidien et faire vivre l'été entre deux hivers économiques. RÉDACTION **MICHEL POURCELOT**

© PHOTOS DR



Tout l'été

LYON
CAP SUR LES LIGNES D'HORIZONS DE CORTO MALTESE

Pour dépasser l'horizon lyonnais, on peut faire étape dans la capitale des Gaules et y visiter l'exposition consacrée à l'auteur de BD, Hugo Pratt (1927-1995). Intitulée « Hugo Pratt, lignes d'horizons », elle rend hommage au créateur de Corto Maltese et en particulier à son travail ethnologique. On y découvrira une centaine de planches originales de l'artiste et les objets qui l'ont inspiré.

➤ Jusqu'au 24 mars 2019, au musée des Confluences, 86 quai Perrache, 69002 Lyon. Du mardi au vendredi de 11h à 19h (le jeudi jusqu'à 22h), samedi et dimanche de 10h à 19h. Tarifs : de 6 à 9 euros.

Jusqu'au 28 juillet

AVIGNON
EX-SAMSONITE EN OFF : LES VALISES NE LA BOUCLENT PAS

Avec la pièce « On n'est pas que des valises », d'anciennes ouvrières de Samsonite reviennent en Avignon, dans le cadre du festival off, et remettent en lumière leur drame. En 2007, elles avaient occupé leur usine de fabrication de bagages à Hémin-Beaumont (Pas-de-Calais), liquidée après avoir été vendue à un repreneur annonçant une reconversion dans le photovoltaïque, projet



26, 27 et 28 juillet
SÈTE

SOUS LES ROCHERS: LA PLAGE ET DU ROCK

Du rock qui sent bon le sable chaud, trois jours d'affilée... C'est le programme du festival rock «Sous les rochers, la plage» organisé du 26 au 28 juillet à Sète. Avec une scène peu banale, celle du Théâtre de la Mer, en surplomb sur la Méditerranée, avec le ciel d'été en plafond et la Grande Bleue en fond. Une configuration qui n'existerait qu'à Malaga, en Espagne, et à Taormina, en Sicile. La programmation laisse la part belle aux Français. Le blafard britannique Pete Doherty risque de faire encore plus pâle figure en partageant l'affiche du premier jour, vendredi 26 juillet, avec Sugar et Tiger, alias Didier Wampas et sa compagne Florence. Un groupe en configuration familiale puisque les enfants de ce dernier assurent la section rythmique. Le lendemain, 27 juillet, on retrouve encore Didier à la tête de ses redoutables Wampas, maître du glamo-punky-pop rock et d'ineffables hits tels que «Chirac en prison» et «Le porte-monnaie de Manu Chao». Mais aussi, préexistant à la naissance du monde des Wampas, Trust et son hard-rock qui n'ignorait pas le punk à punch social. Dernier album en date: «Dans le même sang», sorti en mars dernier. Avec toujours, au chant, Bernie, aguerris et verdure intacte, ainsi que l'incisif guitar-hero, Norbert Krief. Et «Les raisons de la colère» sont toujours là elles aussi.

➤ Théâtre de la Mer Jean Vilar, Sète. Jeudi 26 juillet : Peter Doherty, RVG, Sugar & Tiger (27 €). Vendredi 27 juillet 2018 : Trust, Wampas, Link Clock (27 €). Samedi 28 juillet: The Limiñanas, Girls in Hawaii, The Mystery lights (17 €).



qui ne verra ni le soleil, ni même le jour. Résultat : quelque deux cents personnes sur le carreau, un long combat judiciaire encore en cours et cette pièce. Elle a été montée par deux Nordistes: pour la mise en scène, la comédienne Marie Liagre, et pour l'écriture, la réalisatrice de documentaires Hélène Desplanques, qui filme

les ex-ouvrières depuis plus d'une décennie.

➤ Du 6 au 28 juillet, à 21h50, à Présence Pasteur, 13 rue du Pont Trouca, 84000 Avignon. Relâche : 9, 16, 23 juillet. Tarifs : de 8 à 12 euros. Tél.: 04 32 74 18 54.

18 juillet au 19 août

PARIS
LE CINÉ EST DANS LE PRÉ À LA VILLETTE

« Si on chantait ? » Tel est le thème de cette 28^e édition du festival de cinéma en plein air de la Villette, à Paris, qui se tient cette année du 18 juillet au 19 août. L'événement est généralement la « Mélodie du bonheur » pour cinéastes avertis ou en voie de l'être, surtout quand ils sont fauchés comme les blés, ces projections sur gazon étant gratuites. La programmation est éclectique, allant de l'histoire du brun suicidé du rock Ian Curtis (« Control », d'Anton Corbijn, 2007) à la blonde Marilyn à la voix glissant sur une « Rivière



sans retour » (Otto Preminger, 1954). Pour les plus petits, Little Ciné propose, dès 4 ans, des séances à 15h30 et 16h30 chaque week-end jusqu'au 21 juillet.

➤ Parc de la Villette, 211 avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris. Métro : Porte de Pantin. Gratuit. Location de transat à partir de 19h30 : 7 euros (avec une couverture).

20-29 juillet

GANNAT
MILLE ET UNE NUITS AU CŒUR DE L'ALLIER

Invitation à une noce ouzbek...

6500 km de trajet? Que nenni!

C'est à Gannat, à 50 km au nord de Clermont-Ferrand, le 20 juillet, pour la soirée

des « Mille et une nuits », qui ouvre le festival des Cultures

du Monde. Au programme de cette 45^e édition, des groupes

venus des cinq continents (Polynésie, Congo, Kurdistan syrien...), allant de la Trinity

Irish Dance Company de Chicago à l'ensemble Mi Peru,

un marché artisanal avec des produits malgaches, russes,

népalais, ou sénégalais, et un concert de « musiques actuelles »

le 25 juillet, au terme du défilé nocturne, avec, entre autres,

du reggae latino et du pop-folk irlandais.

➤ Tarifs : gratuit ou selon les spectacles.

Renseignements et programmation sur le Net : www.cultures-traditions.org/



L'INQUIÉTUDE

Le Syndicat national des artistes-auteurs SNAA FO s'inquiète pour l'avenir du régime de protection sociale du secteur, que le gouvernement veut réformer de force pour janvier 2019. Les organisations d'artistes-auteurs, qui dénoncent depuis des années l'absence de concertation sur la question, ont été reçues le 21 juin au ministère de la Culture. « *Nous sommes atterrés par la méconnaissance totale du dossier de la part de nos interlocuteurs* », réagit le SNAA FO. Des réunions sont prévues jusqu'à la rentrée.

LA LETTRE

FO Métaux a signé une lettre paritaire pour la mise en place des Comités sociaux économiques (CSE) dans la branche. Ayant rappelé à plusieurs reprises son désaccord sur la fusion des IRP (CE, DP, CHSCT), en application des ordonnances, la fédération a demandé et obtenu l'élaboration de cette lettre paritaire sur laquelle les syndicats dans les entreprises pourront s'appuyer pour négocier des moyens supplémentaires afin de préserver les représentants de proximité.

LE DÉSACCORD

FO Action sociale estime que l'avenant agréé par le ministère de la Santé dans le secteur de l'aide à domicile sur le temps et les frais de déplacement est « *une véritable duperie* ». FO dénonce le fractionnement de la journée en deux demi-journées distinctes et l'absence de mesures pour les déplacements des salariés avant la première et après la dernière des interventions. Soit « *quatre déplacements non pris en charge par les employeurs* », constate le syndicat qui exige la prise en charge de tous les temps et frais.

**SUR LE SITE
FORCE-
OUVRIERE.FR**

Campagne élections fonction publique

La confédération FO vient de lancer officiellement sa campagne pour les élections professionnelles au sein des trois versants de la fonction publique le 6 décembre 2018 : www.force-ouvriere.fr/8758

Campagne FO « Saisonniers, vous avez des droits ! »

Retrouvez nos affiches et informations pour la défense des travailleurs saisonniers : www.force-ouvriere.fr/saisonniers-vous-avez-des-droits

Boutique Force Ouvrière

Pour afficher vos convictions et les défendre, pour manifester vos opinions et revendiquer visitez notre boutique en ligne : www.boutique-fo.fr

[Vidéos]

Interventions des délégués FO au Congrès de Lille

Du lundi 23 au mercredi 25 avril 2018, 242 délégués Force Ouvrière se sont exprimés lors du 24^e Congrès confédéral de Force Ouvrière. C'est l'ensemble de ces interventions que vous pouvez retrouver ici en vidéos : www.force-ouvriere.fr/8637

Votre hebdomadaire en ligne

FO Hebdo est disponible en version électronique pour les adhérents. Il leur suffit de s'inscrire sur www.e-fo.fr, l'espace militants de Force Ouvrière.

© DR

Ils font la paire chez Lidl

PORTRAIT Joël Gence et Françoise Delsol défendent les intérêts matériels et moraux des salariés de Lidl en Gironde. La priorité de Force Ouvrière : les conditions de travail et la charge de travail.

responsabilités, au CHSCT, pendant dix ans, puis en tant que délégué du personnel. »

Passage de flambeau

Au départ à la retraite de la représentante FO Lidl, Odile Michenot, en 2016, Françoise et Joël constituent une nouvelle équipe syndicale. « *Nous nous sommes rencontrés par l'intermédiaire d'Odile, en 2015* », racontent-ils. Depuis, ils font la paire. Ils sont surtout préoccupés par « *les cadences de travail et la pression du management sur certains sites* ». « *Les salariés n'ont pas assez de temps pour les tâches à effectuer* », constate Françoise. « *Lidl recrute, mais les salariés ne restent pas*, ajoute Joël, *la charge de travail est aussi liée à un absentéisme non remplacé.* » Conséquence : « *Des modifications de planning à la dernière minute en magasin et des heures supplémentaires dans les entrepôts.* »

Des discussions ont eu lieu avec la direction nationale de Lidl au sein du CE, en réponse à la demande faite par les syndicats en octobre. « *Nous sommes en attente de mesures concrètes pour les entrepôts et des négociations s'ouvrent le 11 juillet pour les magasins* », indiquent Françoise et Joël. ■ **FRANÇOISE LAMBERT**



1500

C'est le nombre de salariés employés par Lidl en Gironde, un effectif qui passe à 34000 pour toute la France.

Françoise Delsol, préparatrice de commandes, est déléguée syndicale FO à l'entrepôt de Cadeaujac et Joël Gence, responsable du magasin Le Haillan,

est représentant du personnel FO et trésorier adjoint du syndicat de l'Alimentation de la Gironde.

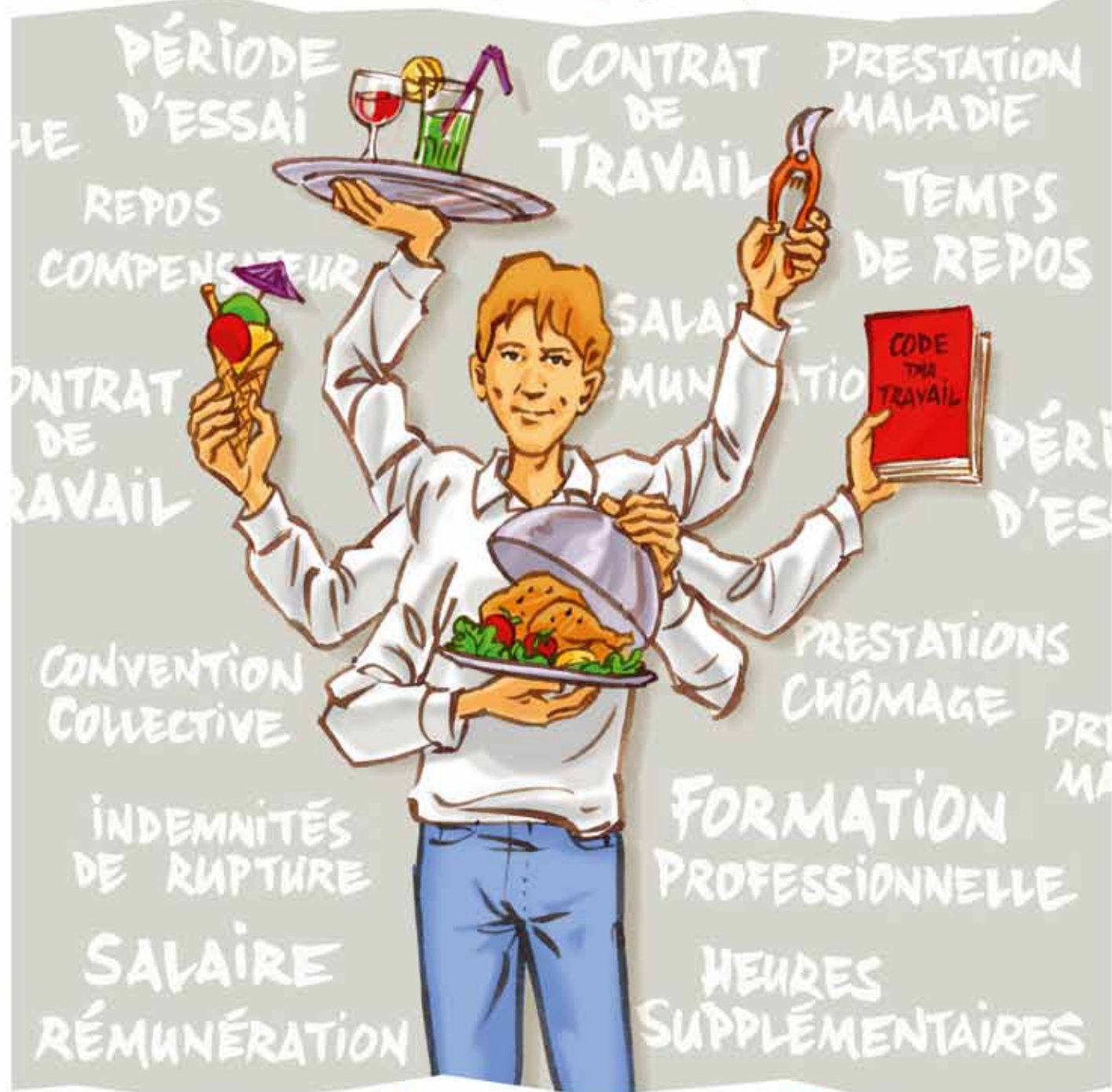
Depuis deux ans et demi, les deux militants défendent ensemble les droits des quelque 1500 salariés qui travaillent au sein du groupe de grande distribution Lidl en Gironde (34000 salariés en France). FO Hebdo les a rencontrés pendant le congrès de la FGTA FO, le 21 juin. « *Nous sommes complémentaires car je travaille côté logistique dans un entrepôt et Joël dans un magasin* », explique Françoise Delsol.

Françoise a adhéré à FO en 2015 et elle a rapidement pris des responsabilités syndicales. Quant à Joël, c'est un « *vieux de la vieille* », syndiqué à FO depuis vingt-deux ans. « *À l'époque j'étais manutentionnaire, se souvient-il, j'ai très vite pris des*

FO HEBDO Hebdomadaire de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière, fondé pendant la guerre sous le titre *Résistance Ouvrière*.

141, avenue du Maine, 75014 Paris.
Tél. : 01 40 52 84 55
Mél. : fohebdo@force-ouvriere-hebdo.fr
Directeur de la publication : P. Pavageau
Secrétaire confédéral chargé de la presse : C. Lama
Rédacteur en chef : D. Rousset
Révision : M.P. Hamon
Abonnements : 01 40 52 82 33
Création graphique et réalisation : Rampazzo & Associés (blog.rampazzo.com)
Imprimé par RPN, Livry-Gargan
Commission paritaire : 0921 S 05818
ISSN 0750-9286 Dépôt légal juillet 2018
Ont contribué à ce numéro : F. Blanc, N. Djabali, V. Forgeront, C. Josselin, F. Lambert, M. Lapprand, M. Pourcelot, E. Salamero.

SAISONNIERS ? VOUS AVEZ DES DROITS !



**AVEC FORCE OUVRIÈRE
FAITES LES RESPECTER !**

FO

www.force-ouvriere.fr